



## COMITE TECHNIQUE LOCAL du 13 octobre 2021

Tenu sous la présidence du nouveau directeur départemental de la DDFIP du 05, Monsieur Renaud Rousselle, ce comité technique avait pour objet la validation des opérations du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) au 1/1/2022.

Les suppressions de services et de postes continuent en plein état d'urgence et de crise sanitaire .  
Les représentants **FO DGFIP05** ont lu la déclaration liminaire dont vous trouverez copie au verso.

À l'ordre du jour, la fermeture des trésoreries de St-Bonnet, St-Jean St-Nicolas, Guillestre, la création des SGC d'Embrun, de Gap et la mise en place des CDL sur les EPCI du Guillestrois Queyras – EPCI de Serres Ponçon et les EPCI du Champsaur Valgaudemar - Serres Ponçon Val d'Avance.

**L'ensemble des organisations syndicales ont voté contre ce projet destructeur, contre la disparition des services publics, contre la désertification.**

Les 2 postes de CDL créés, seront occupés par les IDIV actuellement chef de poste des trésoreries de St-Bonnet et de Guillestre.

Les opérations techniques de bascule des comptes des collectivités vers les SGC sont en cours de programmation.

Concernant l'installation des agents dans leurs futurs locaux, les 4 agents arrivant des trésoreries de St-Jean et de St-Bonnet sur Gap auront « une place » pour s'installer mais ce sera du provisoire, en attendant les travaux de désamiantage de la cité.

Ces derniers débiteront courant 1<sup>er</sup> semestre 2022 pour le 3<sup>e</sup> étage...suite et non fin. Des plans provisoires ont été transmis aux représentants du personnel. Ils montrent une prévision, non arrêtée, de la répartition en surface des espaces.

Si les représentants **FO DGFIP05** notent la volonté affichée du Président du CTL de conduire « *un dialogue social partagé, courtois et respectueux* », on ne peut pas passer sous silence l'offensive gouvernementale contre les services publics et la détérioration des conditions de travail des agents suite aux suppressions d'emplois, suite aux différentes restructurations.

Concernant les futures installations, nous avons insisté sur l'impérieuse nécessité de réellement nous concerter avant de les décider et ne pas faire comme par le passé ! Nous avons encore en mémoire les fiascos des portiques de la cité, des travaux de l'intégration de la trésorerie de Briançon dans les locaux du SIP-SIE...

**Arrêt du déploiement du NRP ( nouveau réseau de proximité)**

Les représentants **FO DGFIP05** en CTL



### Liminaire CTL du 13 octobre 2021

Monsieur le Président,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour la deuxième lame du Nouveau Réseau de Proximité haut alpin qui doit entériner la fermeture des trésoreries de Guillestre, Saint Bonnet et Saint Jean Saint Nicolas. La première lame du NRP a eu lieu au 1/1/2021 avec la fermeture de la trésorerie de l'Argentière et des sip-sie de Briançon et d'Embrun...en pleine crise sanitaire.

Dans le même temps la mécanique infernale des restructurations ne s'est pas mise sur pause. Le resserrement du réseau et l'industrialisation à outrance des missions, couplés au 30000 suppressions d'emploi depuis plus de dix ans ont abouti à une perte de sens du travail pour le personnel. Ces agents, tous grades confondus sont de plus en plus préoccupés pour leur avenir professionnel face à toutes ces restructurations et réorganisations de services.

De plus, les collectifs de travail ressortent fracturés de ces deux ans de crise sanitaire.

Que d'investissement pour si peu de reconnaissance...

A la cité Desmichel, la grille est maintenant fermée à 11h sans qu'aucune concertation des représentants du personnel n'ait été faite.

Pendant les heures d'ouverture, c'est une terrible pagaille. D'un côté on restreint les horaires d'ouverture et d'un autre on faillit en n'accueillant plus le public décemment. Il sera ensuite très facile d'arguer de ces dysfonctionnements et incapacités pour fermer complètement l'accueil au public et le remplacer par un accueil dématérialisé via les administrations numériques. Un « service public » auquel on enlève le « public » devient juste un service. Il est alors privatisable/externalisable. Et au milieu de toute cette tourmente, des agents, pour beaucoup épuisés et/ou résignés.

FO-DGFIP revendique toujours l'abrogation de la loi transformation de la fonction publique dont les conséquences sont néfastes et portent atteinte au statut des fonctionnaires de la DGFIP. Il est pourtant le seul garant de la neutralité, de l'impartialité et de l'indépendance des agents à l'égard du pouvoir politique.

FO-DGFIP revendique l'arrêt du déploiement du NRP équivalant d'un niveau zéro de proximité et éloigne toujours plus la population de nos services. La fracture numérique ne touche pas que les indigents ou les personnes âgées.

FO-DGFIP demande une réelle reconnaissance du mérite des agents avec le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat depuis 20 ans, équivalent à plus de 20 % des salaires actuels.